

FORMATION DEVOIRS ET RESPONSABILITES DE L'AIDE A ^{ODRA} DOMICILE

Objectifs

Préciser les contours de la place et de la fonction d'aide à domicile et définir sa spécificité.

Public Visé

Ensemble des intervenants à domicile

Durée

14.00 Heures en présentiel en présentiel

2 Jours

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

Aide à domicile : qu'est-ce que ça recouvre ?

- Définition officielle de la fonction, des missions : formation, domaines d'intervention, outils et méthodes de travail, déontologie...
- Spécificité de la fonction par rapport à la personne âgée, à la famille et aux autres intervenants
- Repérage de leurs besoins respectifs ; des espaces propres et des espaces communs de chacun et entre tous
- Exploration des observations et de la pratique de terrain des participants

L'éthique

- Place de l'éthique et de la déontologie - principes et textes
- Le respect de l'individu dans ses choix de vie, ses croyances et sa culture
- La primauté de l'individu sur le consommateur ou l'utilisateur de services
- Les conséquences : Respect de la dignité, des croyances, de la culture
- L'obligation de discrétion, le dialogue et la qualité des services rendus

La responsabilité juridique

- Notions juridiques de responsabilités légales : articulation avec l'éthique et la déontologie
- La responsabilité pénale : sanctionner les agissements extrêmes
- La responsabilité civile : réparer les dommages causés à la victime
- La responsabilité professionnelle : répondre de ses actes envers son employeur
- Les régimes de protection des personnes vulnérables et leurs conséquences sur la responsabilité (mineurs protégés, protection des personnes particulièrement vulnérables, protection et répression de la maltraitance et du défaut de soin)
- Le respect de la dignité, de la vie privée, secret et discrétion
- Cas pratiques ; bilan et perspectives : intégrer les connaissances dans la vie pratique professionnelle quotidienne

Objectifs pédagogiques

- Préciser les contours de la place et de la fonction d'aide à domicile et définir sa spécificité
- Identifier et appréhender les différents niveaux de responsabilités et leur articulation : personnelle, professionnelle, et légale

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active alternant étude de textes législatifs et réglementaires et analyses de pratiques professionnelles. Méthode pédagogique active basée sur l'alternance d'apports théoriques et études de cas concrets apportés par les participants et/ou l'intervenant. Réflexion sur le positionnement de l'aide à domicile : facilitation des échanges, du partage de l'expérience vécue des participants.

Qualification Intervenant(e)(s)

Juriste spécialisé en droit de la santé

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances en fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

Effectif

De 3 à 12 Personnes